



Projet pédagogique Périscolaire Libermann 2024/2025



Ecole Maternelle de la LIBERMANN
30, rue du Général Libermann
67400 Illkirch-Graffenstaden 06 31 04 43 06

SOMMAIRE

1 – Organisateur

- 1.1 Présentation de la ville
- 1.2 Présentation du projet éducatif
- 1.3 Les grandes orientations de la ville d'Illkirch-Graffenstaden

2 – Présentation de l'accueil Périscolaire

- 2.1 L'effectif de la structure
- 2.2 Les particularités de notre public
- 2.3 Jours et Horaires
- 2.4 Inscriptions aux activités périscolaires
- 2.5 L'accueil des enfants « arrivé et départ »
- 2.6 Pointage
- 2.7 L'aménagement de l'espace de l'accueil Périscolaire

3 – Objectifs Mise en œuvre

4 – Personnels

- 4.1 Rôle des personnels

5 – Partenaires

6 – Fonctionnement de l'accueil Périscolaire

8 – Plan d'une journée type

8 – Recommandations de sécurité, soins et Incendie

9 – Communication

10 – Evaluation

1– Organisateur

1.1 Présentation de la ville :

L'Accueil Périscolaire est géré par la Mairie de la ville d'Illkirch-Graffenstaden, représenté par son Maire Monsieur PHILIPPS Thibaud. Cet accueil est rattaché à la direction du Service Enfance et Jeunesse.

La commune d'Illkirch - Graffenstaden est située dans le département du Bas-Rhin. C'est une commune urbaine du sud de Strasbourg, est membre de l'Euro métropole de Strasbourg. Elle compte 27 000 habitants.

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden gère 14 écoles : 6 écoles élémentaires et 8 écoles maternelles.
« Dont 7 écoles sont bilingues Français-Allemand. »

La ville compte également un pôle culturel « l'illiade » où se déroulent spectacles, fêtes, expositions, une médiathèque Sud elle offre au public des livres (romans, documentaires, bandes dessinées) , un Parc Friedel qui est un mini-zoo gratuit permettant le contact direct avec les animaux, un centre de loisirs Muhlegel qui propose plusieurs activités (équitation, natation, échecs ...) à destination des plus jeunes pendant les congés scolaires.

Nous pouvons également trouver pour les sports terrain (football, rugby, handball ...), un gymnase dont un appartenant à la SIG, le complexe sportif Lixenbul, une mini piscine de la Hardt, un centre équestre et canin.

1.2 Présentation du projet éducatif:

- Les accueils de loisirs périscolaires répondent : à la mise en œuvre du projet pédagogique et aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée.
- Les accueils permettent :
 - La prise en charge de tous les enfants en dehors du temps scolaire sans distinction de classe sociale, de religion et d'origine.
 - L'apprentissage de la vie en collectivité : l'enfant peut s'exprimer, jouer et s'amuser avec ses camarades.
 - De favorisent l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant d'une part, l'apprentissage de la solidarité et du partage d'autre part.
 - L'enfant est acteurs de ses loisirs : il peut choisir ses activités et s'initier à de multiples activités sportives, manuelles, artistiques, de plein air.
- les accueils sont garants du bien-être de l'enfant, ils respectent son rythme de vie et restent à l'écoute de ses besoins.
 - les accueils sont un lieu de dialogue et d'échanges entre les parents, les enseignants, les associations, les Atsems et Animateurs.
- le temps du goûter est un moment tout aussi important que les autres moments de la journée, il est convivial et permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs. Le goûter peut donner lieu à des animations à thème.
- les accueils de loisirs rendent un service de qualité en garantissant :
 - Des locaux qui respectent les normes sanitaires et les normes de sécurité
 - Un encadrement de qualifié et stable
 - En favorisent le partenariat avec les associations locales qui proposent des activités aux enfants.

1.3 : Les grandes orientations fixées par la ville d'Illkirch-Graffenstaden :

La place du parent :

Axe au cœur de nos pratiques d'animation et d'accompagnement éducatif, la place du parent représente le chaînon central de l'action éducative, c'est un postulat par lequel le parent a une place dans l'organisation des activités de l'école et autour de l'école.

Favoriser la réussite éducative de tous les enfants :

L'identité de l'enfant se construit par la découverte, l'expérimentation, l'ouverture au monde et à la culture. Développées au sein des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires, la pratique et la participation à des initiatives culturelles et artistiques permettent une ouverture sur les arts, le patrimoine et l'autre.

Faire de l'enfant le citoyen de demain :

Permettre à l'enfant de devenir acteur de la cité est notre ambition pour l'enfance et la jeunesse

L'inclusion au service du collectif :

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est signataire d'une charte Ville Handicap. La Charte Ville Handicap s'inscrit dans un mouvement d'accessibilité généralisée. Elle liste les grands principes et actions à mettre en œuvre dans les domaines de l'information, la sensibilisation et la communication, l'accessibilité (bâti, voirie, logement, transport), l'emploi, l'éducation, la petite enfance et la jeunesse, les loisirs, la culture, les sports et le tourisme.

Culture Régionale

La Ville favorise la diffusion de la culture régionale alsacienne sur ses terres à destination des enfants de la petite enfance au lycée.

Notre accueil s'est fixé comme objectifs éducatifs :

- Favoriser la réussite éducative de tous les enfants
- Faire de l'enfant le citoyen de demain

2 - Présentation de l'accueil Périscolaire

L'accueil périscolaire de la maternelle Libermann se situe dans les locaux de l'école maternelle Libermann au :

**30 Rue du Général Libermann,
67400 Illkirch-Graffenstaden**

L'accueil Périscolaire est un service proposé aux familles en lien avec l'école, qui a pour but, l'encadrement des enfants dont les parents commencent tôt ou finit tard.

C'est un moment de transition pour l'enfant entre le rythme scolaire et le temps de repos.

Les objectifs d'un accueil Périscolaire est d'être un lieu éducatif, de détente et de découvertes.

De favoriser une expérience de vie collective, d'apprentissage de l'autonomie et d'offrir l'occasion de pratiquer des activités variées (activités manuelles, sportives, artistiques ...) sur la base du projet éducatif élaboré par l'organisateur et du projet pédagogique proposé par l'équipe d'encadrement.

2.1 L'effectif de la structure :

La capacité d'accueil de la structure est de 40 enfants de 3 à 6 ans. Lorsque l'effectif accueilli est supérieur un animateur volant vient en surplus.

2.2 : Les particularités de notre public :

Les enfants âgés de 3 à 6 ans sont :

- Respecter le rythme de l'enfant
- L'enfant a besoin de rituels pour se repérer « horaires, lieux, personnels ... »
- L'enfant cherche à comprendre le monde c'est la phase des pourquoi ?
- L'enfant veut faire les choses seul « pour devenir grand et autonome »

2.3 Jours et horaires

L'accueil Périscolaire fonctionne :

Accueil du matin :
7h40-8h10
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Accueil du soir :
16h20-18h15
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

2.4 Inscriptions aux activités périscolaires

- Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, la ville a décidé de remplacer la plateforme Pass'ILL par un nouveau portail famille : l'Espace Parents d'Illkirch-Graffenstaden, afin de faciliter la gestion des inscriptions des enfants (restauration scolaire, accueils périscolaires et activités extra-scolaire)
- Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'accueil Périscolaire du matin, midi et du soir, doivent effectuer la démarche auprès du site internet de la mairie d'Illkirch-Graffenstaden via leur Espace Parents.

2.5 L'accueil des enfants « arrivé et départ »

Le temps d'accueil du matin s'effectue à l'entrée de l'école par une ATSEM.

L'ATSEM est disponible et à l'écoute de chaque enfant et parents, afin de permettre un accueil individualisé.

L'accueil du matin permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les ATSEM.

2.6 Pointage :

- Le matin quand un enfant arrive au périscolaire, l'ATSEM vérifie sur la TABLETTE via la page internet « AGORA » qu'il est bien inscrit pour pouvoir le badger.
 - Le soir lorsqu'un enfant est cherché par ses parents, l'ATSEM dé-badge l'enfant sur la tablette via la page « AGORA » pour valider son départ.
- La tablette :** Permet d'avoir accès à la liste des enfants inscrits et à la fiche santé de l'enfant ainsi que les coordonnées des parents très rapidement.

2.7 L'aménagement de l'espace de l'accueil Périscolaire :

A disposition :

- 1 salle de périscolaire : elle est destinée aux enfants pour faire diverses activités (Bricolage, dessin, jeux libres, divers coins de jeux ...)
- 2 salles de motricité : Permettent la pratique de jeux sportifs et ludiques.
- La bibliothèque : est utilisée sur les temps périscolaire « Accueil du matin et Accueil du soir » pour un petit temps calme avant le départ en classe et avant le départ à la maison.
- La cour de l'école
- Les sanitaires

3 - Objectifs mis en œuvre

Objectif éducatif 1 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants

Objectif pédagogique : Rencontrer d'autres enfants sur un autre site périscolaire

- Proposer des grands jeux à thème pour les grands événements comme noël, pâques et en fin d'année
- Proposer une correspondance en interne avec les enfants des deux périscolaires
- Proposer des rencontres entre les deux périscolaires
- Proposer des goûters entre les deux périscolaires

Objectif éducatif 2 : Faire de l'enfant le citoyen de demain

Objectif pédagogique : Respecter le rythme de vie de l'enfant

- En tenant compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil.
- En laissant le choix de l'activité à chaque enfant et le laisser tranquille lorsqu'il n'a pas envie de rien faire.
- En s'adaptant aux capacités de chaque enfant.
- En respectant la réalité d'une tranche d'âge.

Objectif éducatif 3 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants

Objectif pédagogique : Favoriser la socialisation et la vie en groupe grâce à l'apprentissage du respect des autres, du matériel et de l'environnement.

- En apprenant à l'enfant la notion de « respect » entre eux et avec les animateurs et atsem
Nous mettrons en place des règles de vie en début d'année en concertant les enfants afin qu'on puisse créer des supports ludiques et qu'on puisse les mettre en place dans chaque salle.
De cette façon les enfants peuvent s'y référer lorsqu'ils le souhaitent. Rappeler régulièrement ces règles aux enfants afin qu'ils se rendent bien compte, et ce, dès tout petit, qu'il y a un cadre et que l'on ne fait pas n'importe quoi en collectivité. Impliquer les enfants dans le rangement des jeux et jouets lorsqu'ils partent ; c'est ainsi respecter les personnes qui nettoient les salles le matin. Nous leur expliquerons qu'en aidant ainsi, ils aident et facilitent le travail.

- En sensibilisant les enfants au respect du matériel, en leur expliquant l'intérêt de prendre soin des jeux et jouets mis à leur disposition et de respecter le mobilier

- En sensibilisant les enfants au respect de l'environnement, en mettant en place des poubelles pour le tri sélectif : pour pouvoir jeter les déchets des goûter, du papier, le plastique, les déchets alimentaire car nous avons un composte à l'arrière de l'école etc...

Et en utilisant du matériel de récupération pour nos activités manuelles telles des rouleaux de papier toilette ; du carton etc...

4- Personnels

L'équipe d'animation est composé de 4 ATSEMS, 1 ATSEM Responsable Périscolaire (BAFD stagiaire), deux animatrices et une apprentie :

DI MICCO Anna	Responsable Périscolaire Stagiaire BAFD CAP Petite Enfance ATSEM
TEJOS Claudia	ATSEM - CAP Petite Enfance
MORA Elodie	ATSEM - CAP Petite enfance
Tracy MEGLIN	ATSEM - CAP Petite enfance
SCHLAUCHER Amélia	Apprenti CAP Petite enfance
RABELLE Jeffrey	Animatrice vacataire

Autre personnel :

4.1 Rôle des personnels :

Le Rôle du Responsable Périscolaire :

- Il assure la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
 - Il veille à la bonne organisation de la structure.
- Il applique la réglementation et protocoles en vigueur
 - Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
 - Assure le relationnel avec les parents
- Met un lien entre le service scolaire-périscolaire de la Mairie,
- Gestion administrative des accueils périscolaires (matin et soir)
 - Gestion des conflits
 - S'assure du bien-être des enfants et des parents
 - Impulser une dynamique active de travail et de projet
 - Conduire son équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés
 - Transmettre positivement les consignes de la mairie à l'équipe dans la mesure où celles-ci les concernent.
 - Assurer les relations externes (Partenaires, intervenants, prestataires...)

Le Rôle des animateurs / Atsem :

- Il assure la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- Il instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité
- Elabore et anime des activités adaptées
- Il encadre, stimule et est à l'écoute des enfants
- Participe à l'écriture du projet pédagogique et le met en œuvre
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il fait part de tous les problèmes et événements survenus au cours de la journée.
- Il se doit d'être ponctuel. Un retard pénalise ses collègues et augmente les risques au niveau de leur sécurité et il prévient son responsable s'il arrive en retard ou ses collègues à défaut d'avoir eu son responsable.
- Il se doit d'être exemplaire (dans son comportement et son vocabulaire)
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- Il respecte ses collègues et sa responsable
- Il participe aux réunions de préparation et d'information
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action

Le Rôle de l'apprenti Cap petite enfance :

- D'accueillir les enfants
- Aide aux soins d'hygiène à partir d'observation et de consignes
- Identifier le besoin des enfants
- Participe au développement affectif et intellectuel par des animations de jeux et d'activités

Le Rôle de l'équipe :

L'équipe est disponible et à l'écoute pour assurer un accueil de qualité pour les familles

- Elle veille à la bonne organisation de la vie quotidienne
- Elle est garante de la gestion des présences
- Elle échange régulièrement (sur le fonctionnement, les enfants présents ...)

Autre personnel :

Les agents d'entretien : ces personnes n'ont pas le même rôle que les animateurs/ATSEM mais leur travail est important. Ils apportent leur participation au bon déroulement de l'accueil Périscolaire.

Elles ont pour mission :

- L'hygiène au quotidien
- Nettoyage des locaux et sanitaires
- Réapprovisionnement des serviettes en papier et du papier toilette dans les sanitaires

5. PARTENAIRES :

Les parents :

Les parents nous confient leurs enfants, c'est pourquoi il est primordial de créer une relation de confiance.

L'équipe des ATSEM sera à l'écoute des parents, afin de répondre à leurs demandes, de leur communiquer ce qu'il se passe sur les temps périscolaire.

Les parents seront informés par voie orales et voie d'affichages lors des sorties ou autres événements organisés au sein du périscolaire.

Les parents pourront même visualisé sur les panneaux d'affichage que nous avions au sein de l'école les productions de leurs enfants.

L'école :

- Le périscolaire participe à des échanges orale ou écrite en lien avec l'école afin de garder un fil conducteur, entre enseignants, directeur et animateurs/ATSEM.

6. Fonctionnement de l'accueil périscolaire :

Accueil du matin :

7h40-8h10

Les enfants inscrits sont déposés par leurs parents et sont accueillis par les Atsem. Les enfants seront déposés en salle bibliothèque.

L'ATSEM badgera l'enfant sur la tablette via AGORA pour signaler qu'il est présent. C'est un moment calme, le rythme matinal des enfants est respecté en leur proposant des activités calme : dessin, écoute de récit, des jeux calme.

A la fin de l'accueil les enfants sont alors accompagnés dans leur classe respective par les Atsems.

Accueil du soir :

16h20 - 18h15

Les ATSEM récupèrent les enfants qui sont inscrit à l'accueil du soir dans chaque classe et on se rassemble tous en salle périscolaire pour effectuer le pointage des enfants présents via AGORA.

Puis ils passent aux toilettes et lavage des mains et prennent leur goûter (goûter fourni par les parents). Les échanges de goûter entre enfants est impossible pour des raisons de sécurité médicale « réaction allergique, PAI... »

Les ATSEM encore présente de 16h20 à 16h40 et les animateur (trice)s aident les enfants si besoin pour la prise de goûter (ouverture du goûter, bouteille d'eau) + transmission ci nécessaire.

Le goûter dure en moyenne 20 à 30 minutes, tous en respectant le rythme de l'enfant.

Une fois que le goûter est finit, les animateurs devront proposer des activités ou des jeux libres en extérieur ou intérieur. Comme par exemple : jeux de construction, garages/voitures, bricolages, vélo en extérieur, jeux de ballon, coin lecture/coin calme etc.)

Les espaces devront être aménagés de façon à ce que les enfants retrouvent des repères simples, le coin calme et le coin lecture, le coin construction, le coin artistique etc. Ainsi, les enfants pourront se répartir selon leur envie, leur besoin et leur fatigue.

L'accueil périscolaire du soir est un temps où l'enfant doit pouvoir faire ce qu'il souhaite. L'animateur(trice) ne doit pas forcer, mais doit être force de proposition. Si l'enfant ne souhaite pas faire une activité, le rôle de l'animateur(trice) est de l'inciter, lui donner envie, puis au dernier recours l'orienter en jeux libres sous la surveillance d'un autre animateur(trice).

L'enfant qui est cherché par ses parents ou d'une personne autorisées à le récupérer sera dé-badgé par l'animateur(trice) ou la Directrice périscolaire via AGORA pour valider son départ.

7 - Plan d'une journée type : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

Accueil Périscolaire « Matin »

07h30 - 07h40 : Arrivé des ATSEM pour faire l'ouverture de la structure et préparer l'accueil des enfants

07h40 - 08h00: Accueil échelonné avec le passage aux toilettes des enfants en arrivant. Activités libres : (Dessin, jeux de société, coin livres...) permettant à chaque enfant d'arriver à son rythme. La fonction d'accueil est effectuée à tour de rôle par l'équipe d'ATSEM afin que chaque parent identifie les ATSEM

08H00 - 08h10 : Rangement par les enfants et l'équipe d'ATSEM et Passage aux toilettes + lavage des mains, les ATSEM déposeront les enfants dans leurs classes respectives.

Accueil Périscolaire « Soir »

16h15: Fin du temps scolaire

16h20 : Les ATSEM récupèrent les enfants dans leurs classes

16H20 - 16h25 : Contrôle des enfants présents + badgeage via AGORA

16h25- 16h30 : Passage aux toilettes + lavage des mains

16h30 - 17h00 : Goûter

17h00 - 17h10 : Présentation des activités

17h10 - 17h40 : Ateliers dirigés par les animateurs + Atelier libre pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à l'atelier.

17h40 - 18h00 : Fin des activités (on range)

18h00 - 18h15 : Temps calme avec des activités choisies par les enfants (dessins, regarder un livre...)

18h15 : Fermeture de l'accueil périscolaire

À savoir : à partir de 16h30 et 18h15 : départ échelonné des enfants

8. Recommandations de Sécurité, de SOIN et Incendie

Sécurité des enfants :

Au périscolaire, il n'y a pas de moment sans cadre ni règle ; au contraire, plus le cadre sera facilement repérable par l'enfant, plus les règles lui seront claires, simples et comprises et plus il sera dans un espace de liberté. L'animateur veillera à tout moment à ce que les enfants se sentent en sécurité tant au niveau physique, affectif et psychologique.

La première mission de l'équipe d'animation, les consignes de sécurité sont régulièrement rappelées. Comme celle de compter régulièrement les enfants (à l'entrée et sortie d'un lieu) dans les couloirs s'il y a du monde ou de faire un appel nominatif.

Infirmerie :

Dans la structure, l'équipe d'animation possède une trousse à pharmacie dans la salle périscolaire fermé à clef dans l'armoire. Un cahier de soins est mis à disposition afin de signaler et notifier tous

les soins administrés à l'enfant avec certaines rubriques telles que :

- le nom et prénom de l'enfant
- le nom de la personne ayant exécuté les soins
- l'heure et la date du soin
- la nature de l'accident
- soins prodigues

Il est bien évidemment demander de vérifier le contenu de la trousse à pharmacie (date de péremption et si elle est complète)

Note : les produits pharmaceutiques sont conservés dans un endroit fermé à clé.

Il est interdit de donner un médicament sans ordonnance aux enfants. Tout PAI ou demande d'administration de médicament doit résulter d'une ordonnance d'un médecin et d'une autorisation des parents permettant à l'équipe d'animation d'exécuter les consignes de l'ordonnance.

D'autres supports sont à la disposition de l'équipe :

- Fiche de renseignement qui est obligatoirement et remplie avec soin par les familles
 - Les listings : Crées grâce à l'aide du site AGORA permet de badger la présence ou l'absence d'un enfant, pour permettre aux animateurs/ATSEM de savoir combien et quels enfants sont présents. Celui-ci est depuis la rentrée 2021-2022 établi par le site AGORA et transmis au service enfance et jeunesse par voie numérique.
 - La tablette : Permet d'avoir accès à la liste des enfants inscrits et à la fiche santé de l'enfant ainsi que les coordonnées des parents ou des personnes autorisées à chercher l'enfant. Les animatrices/atsem chargés du listing doit vérifier, au moins une fois, l'identité de toute personne qu'elles ne connaissent pas, venant chercher l'enfant. Elles peuvent le faire avec l'aide de la tablette. Un mineur âgé de moins de 16 ans, ne peut récupérer son petit frère ou sœur et cela même s'il est inscrit sur sa fiche.
- En cas de problématique diverse (personne non-inscrits sur la fiche de renseignement), rediriger la personne vers la responsable.

Incendie :

Un plan d'évacuation a été mis en place, et affiché à plusieurs endroits dans les locaux. A chaque entrée d'un nouveau personnel « animateur/ATSEM » il se doit de parcourir le plan des locaux et de la maîtriser.

Des exercices d'évacuation des locaux sont mis en place plusieurs fois par an par la Mairie, sans avertir en amont les animateurs/atsem

Deux animateurs/Atsem veilleront à sortir les enfants dans le calme à l'extérieur de la structure et deux autres animateurs/atsem veilleront à vérifier les locaux, d'ouvrir chaque pièce et vérifier dans les recoins où un enfant pourrait se cacher, de fermer fenêtres, éteindre les lumières et portes. La responsable devra prendre le registre et le plan d'évacuation avant de sortir.

Les consignes générales étant de garder son calme, prendre le groupe d'enfant avec la liste si possible « tablette », et d'aller vers la sortie de secours la plus proche. Une fois à l'extérieur de faire l'appel nominatif des enfants et des adultes.

Prise en charge d'un enfant porteur de handicap, ou d'une maladie chronique.

Les enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique peuvent être admis à condition de mettre en place un projet d'accueil individualisé « PAI » élaboré conjointement entre les parents, le médecin traitant et la mairie ; et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité.

Les PAI qui prévoient les prises médicamenteuses liées à la pathologie de l'enfant, indique la conduite à tenir en cas d'urgence, la description des symptômes liés à la pathologie, pouvant survenir et devant alerter.

9. COMMUNICATION

Les familles :

Affichage dans les locaux de l'accueil, un espace d'information dédié aux familles est disponible à l'accueil où l'on peut trouver : le projet éducatif, le projet pédagogique, les horaires du Périscolaire, la procédure pour une réservation à l'accueil périscolaire via leur Espace Parents...

Un espace en ligne sur le site de la mairie est dédié aux familles pour la réservation des prestations.

Les parents ont la possibilité de se rendre sur le site des périscolaires de la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

<http://www.periscolaires-illkirch.eu> rubrique Maternelles – Journaux des périscolaires – Libermann pour voir le résumer de chaque activité que nous mettons en place courant l'année.

Nous échangeons également par voir d'affichage ou orale concernant des activités à thème ou autres renseignements.

Equipe :

Une réunion est organisée le 1er mercredi de chaque mois pour échanger sur certains points « sur l'accueil du matin, bilan cantine, accueil du soir » et sur les ateliers à thème que nous souhaitons mettre en place.

Transmission orale chaque jours.

Mairie « organisateur »

Des réunions sont organisées régulièrement et communication par voie orale ou écrite

Enfants :

Communication orale et discussion avec chaque enfants individuellement ou en groupe

10. Evaluation

10.1 L'évaluation du projet pédagogique :

Des réunions sont organisées chaque mercredi de chaque mois pour évaluer et réajuster si besoin le projet pédagogique.

Ces réunions constituent des moments privilégiés d'organisation d'analyse, de dialogue et de projection.

10.2 :

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie du périscolaire de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation d'arrivée.

Elle est aussi un moyen, de communication facile auprès de parents ; en effet lorsque l'enfant évoque peu ce qu'il fait au périscolaire auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion de présenter les réalisations des enfants ou d'aller voir le site périscolaire car chaque mois nous présentons ce que nous faisons avec les enfants sur les temps des accueils périscolaires, cela permettra aux familles de visualiser la façon dont son enfant a vécu son temps périscolaire.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants pour savoir s'ils ont appréciés ou non l'activité.

L'objectif est de mettre en valeur le groupe ou de donner des explications très précises sur les

attentes et prévisions quant aux activités passées ou à venir. Cette action permettre ainsi aux enfants de réaliser eux-mêmes un bilan de leur activité et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

La qualité de l'accueil périscolaire nécessite une remise en question régulière de nos pratiques. Un bilan est établi par l'équipe à chaque réunion pour constater les améliorations à apporter.

10.3 : Bilan projet pédagogique « école maternelle Libermann :

Pour l'année 2023-2024 nous avions comme projet le thème du voyage, et Respecter le rythme de vie de l'enfant et Favoriser la socialisation et la vie en groupe grâce à l'apprentissage du respect des autres, du matériel et de l'environnement

Pour l'année 2023-2024 nous voulions continuer le projet sur le voyage autour du monde mais nous avons constaté avec l'équipe du périscolaire que les enfants non plus du tout appréciés de faire ce projet. Du coup nous avons constaté que de faire deux années de suite le même projet n'était pas positif pour les enfants, nous avons cessé le projet courant l'année.

Nous avons mis en place le respect du rythme de l'enfant qui a été respecté, les enfants ont pu choisir les activités qu'ils voulaient faire car diverses activités ont été proposées le soir « sportif ou bricolage ou jeux libre », les enfants pouvait également choisir les lieux où ils voulaient être avec les animateurs « dehors, BCD, salle périscolaire ou salle de jeux » et s'ils étaient fatigués selon leur journée ils pouvaient bénéficier d'un temps calme avec des livres ou simplement leurs doudous.

Des thèmes ont été organisés courant l'année « goûter de noël, chasse aux œufs, goûter pizza, goûter fabrication de cookies. Les enfants ont beaucoup aimé et j'ai pensé pour l'année 2024-2025 de faire plus de thème avec les enfants et travailler avec Sophie FESSON la directrice de l'école maternelle de l'Orme pour pouvoir réaliser des projets ensembles avec son site et le mien.

Nous avons avec les enfants établis des règles pour le périscolaire pour pouvoir respecter les adultes, les copains et le matériel de l'école/périscolaire. Nous avons vu avec eux lors d'un temps après le goûter ce que nous avons le droit de faire et ne pas faire. Nous essayons quand cela est nécessaire de faire un rappel des règles. Ce n'était pas facile tout au long de l'année car il y a eu souvent des oubliés et on a dû souvent répéter les règles. Après un constat je pense qu'avec les petits ils leurs faut un rappel tous les jours pour voir si cela est compréhensible pour eux et faire des images pour qu'ils puissent mieux visualiser les règles du périscolaire ça leur parle plus le visuel.

CONCLUSION

Le périscolaire est plus qu'un mode d'accueil, c'est un lieu de vie et un lieu éducatif favorisant l'éveil et l'épanouissement de l'enfant par la pratique d'une pédagogie de qualité. Les différents expériences et situations que l'enfant va rencontrer, vont lui permettre progressivement d'intégrer les règles de la vie sociale.